



HAL
open science

PENSER LE DÉMANTÈLEMENT

Valentine Erne-Heintz

► **To cite this version:**

Valentine Erne-Heintz. PENSER LE DÉMANTÈLEMENT. Riseo : risques études et observations, 2019, LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE, FACTEUR DE PRÉVENTION DU RISQUE : LE CAS DU DÉMANTÈLEMENT, 1 (1), pp.40-56. hal-02902085

HAL Id: hal-02902085

<https://hal.science/hal-02902085>

Submitted on 28 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Démanteler un site nucléaire ou comment réconcilier des histoires industrielle et environnementale

Valentine Ern -Heintz,

Ma tre de conf rences en sciences  conomiques, Universit  de Haute-Alsace

CERDACC EA 3992, F-68100 Mulhouse, France

Ern -Heintz V. (2019), « D manteler un site nucl aire ou comment r concilier des histoires industrielle et environnementale », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/>, 2019-1, pp.40-56

Introduction

Penser le d mant lement invite   s'interroger sur la construction d'une m moire industrielle car fermer un site s'inscrit dans des temporalit s, donc des *sensibilit s*¹ tr s disparates. Celle-ci pose des contraintes li es   la (r )conciliation entre deux histoires (souvent) conflictuelles – industrielle et environnementale – mais aussi   la difficult    donner du sens   la reconqu te d'un territoire. Ainsi, notre contribution suit la d cision de fermeture d'un site. En effet, il y a plusieurs  tapes. D'abord, c'est le choix d'arr ter une histoire industrielle : fermer un site, c'est faire le deuil² d'un pass  industriel³.

Plusieurs raisons justifient ce choix ( conomiques, un accident, par pr caution⁴). Ensuite d manteler. Mais comment ? En privil giant l'oubli par une renaturation (ou renaturalisation) d'un espace productif ou au profit d'une patrimonialisation du site ? Mais faire table rase, c'est effacer le pass  et supprimer toute trace. Ensuite et finalement, il faut reconstruire : mais quoi ? Cette approche par le temps – pass , pr sent, avenir – est une mise en congruence de diff rentes repr sentations individuelles et collectives. Autrement dit, cette contribution part d'un constat liminaire : doyenne des centrales fran aises, la fermeture (donc la reconversion) du site de

¹ Michel Lett . Reconversion industrielle et r paration environnementale. *L'arch ologie industrielle en France. Patrimoine technique, m moire*, Paris : CILAC, 2012, pp.62-66.

² Jean-Louis Tornatore. Trou de m moire. Une perspective post-industrielle de la "Lorraine sid rurgique". Jean-Claude Daumas. *La M moire de l'industrie. De l'usine au patrimoine*, Presses universitaires de Franche-Comt , pp.49-80, 2006, Les cahiers de la MSH Ledoux.

³ Simon Edelblutte, Paysages et territoires de l'industrie en Europe : h ritages et nouveaux, Paris, Ellipses, 2010.

⁴ Ern -Heintz V. (2014), « Penser le d mant lement d'une centrale nucl aire », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/le-demantelement-des-installations-nucleaires-civiles/>, pp.127-139.

Fessenheim⁵ est emblématique à plusieurs titres car elle se construit en dehors de toute réparation environnementale⁶.

Autrement dit, les propos se décomposent en deux parties : d'une part, ils évoquent la nécessité de penser globalement la fermeture d'un site car la fin d'une activité représente davantage que la fin d'une simple activité économique ; c'est aussi la transformation d'un espace qui inclut des facteurs physiques (bâties, infrastructures, paysage) mais aussi immatériels (identité). D'autre part, ils posent la question de « l'après » : comment trouver une nouvelle grammaire du vivre ensemble car il ne suffit pas de démanteler pour reconstruire, encore faut-il reconfigurer l'espace autour d'un véritable projet de redéveloppement territorial.

I. Une histoire immédiate : la fermeture

La fermeture de Fessenheim est vécue comme une mutation imposée qui remet en cause l'identité du territoire tout autant que son organisation économique et sociale. Dorénavant, il s'agit de penser à un nouvel usage de l'espace tout en questionnant l'intérêt d'une démarche mémorielle collective. C'est pourquoi, il y a d'abord une phase post-exploitation qui débute dès l'arrêt du réacteur.

A. Des histoires concurrentes

Le nucléaire appartient à un registre discursif particulier car il fait appel à un ensemble d'énoncés avec des discours très antinomiques. Entre un passé industriel glorieux⁷ et la menace d'une catastrophe⁸, l'histoire du nucléaire est conflictuelle par essence, sinon controversée. Ces perceptions conflictuelles font référence à la difficulté à concilier des impératifs économiques et environnementaux. En l'espèce, l'histoire environnementale d'un site nucléaire s'est souvent résumée à une lutte entre des opposants à la fermeture et des partisans d'une sortie du nucléaire. A ce titre, elle s'est échafaudée à l'opposé des représentations liées aux impératifs économiques. C'est pourquoi, l'histoire industrielle est concurrente à l'histoire environnementale⁹.

⁵ <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/centrale-nucleaire-de-fessenheim>.

⁶ Ern -Heintz V. (2012), « Penser le risque r sidual : l'improbable catastrophe », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/>, n 3.

⁷ Gabrielle Hecht, *Le Rayonnement de la France.  nergie nucl aire et identit  nationale apr s la Seconde Guerre mondiale*,  ditions Amsterdam, Paris, 2014.

⁸ Ern -Heintz V. (2015), « Faut-il pr cher le pire pour apprendre   le g rer ? », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/>, janvier, num ro sp cial Liber Amicorum en l'honneur de Madame le Pr. M.F. Steinl -Feuerbach, <https://fr.calameo.com/read/005049066ae98e98e78a3>, pp.53-58.

⁹ Il est cependant important de noter que l' nergie nucl aire  tait consid r e comme une source d' nergie permettant de r duire l'effet de serre en r duisant le besoin d' nergies fossiles (donc leur  puisement). Dans un

La place du nucléaire civil dans la société reflète diverses stratégies langagières¹⁰ qui mettent l'accent sur tel ou tel enjeu : le progrès à travers la valorisation technologique¹¹ et la puissance économique de la France ou la peur d'une catastrophe et d'une contamination avec une certaine « *oscillation entre sérénité et inquiétude* »¹². Incontestablement, Fessenheim s'inscrit dans le récit nucléaire national. Les arguments du registre industriel légitimaient l'existence du site : indépendance énergétique, emblème de la politique industrielle colbertiste à la française, source d'emplois (directs et indirects) et créatrice de richesses locales. Cette fierté locale renforce la légitimité et la légitimation de la centrale. Par ailleurs, l'absence d'un accident grave¹³ conforte l'utilisation de la technologie : l'histoire de la fermeture de Fessenheim s'est également construite avec celle de l'EPR de Flamanville. L'idée de lier le destin de la doyenne des centrales à celui d'un nouveau projet technologique repose sur cette confiance dans le progrès comme relais entre le présent et un futur espéré. Mais il n'est pas sûr que les acteurs de l'histoire de Fessenheim se reconnaissent dans celle de l'EPR. De fait, le choix de ne plus conditionner l'arrêt de Fessenheim au démarrage de l'EPR montre les limites de cette promesse. Les défenseurs de l'atome arguent d'une promesse technologique contre les pourfendeurs du nucléaire qui dénoncent l'absence de transparence et la possibilité d'un accident¹⁴. Pourtant, si la création d'une commission locale d'information et de surveillance (CLIS) répond à un besoin de transparence¹⁵, elle ne permet pas de les réconcilier.

premier temps, le nucléaire sera envisagé comme une solution pour lutter contre le réchauffement climatique alors que dans un second temps, celui-ci sera source de vulnérabilité accrue (assèchement des cours d'eaux des circuits de refroidissement etc.). Voir Chateauraynaud, Francis. « Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe », *A contrario*, vol. 16, no. 2, 2011, pp. 131-150.

¹⁰ Valérie Delavigne. *Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ?*. *Du traitement du discours dans des recherches en communication*, 2002, Tours, France. p. 92-110, 2004.

¹¹ Et la confiance en la technologie qui se traduit par cette impossibilité d'un accident nucléaire en France même si le risque nucléaire est envisagé. Elle se traduit par la conviction d'une probabilité extrêmement faible pour des scénarios programmés. Le développement d'une culture de la sûreté permet alors d'intégrer le facteur humain.

¹² Delavigne Valérie. Les discours institutionnels du nucléaire. Stratégies discursives d'euphorisation. In: *Mots*, n°39, juin 1994. Environnement, Écologie, Verts, sous la direction de Lamria Chetouani et Maurice Tournier. pp. 53-68.

¹³ En octobre 2018, le président de l'ASN déclarait encore que « *Fessenheim présente les meilleurs résultats en termes de sûreté d'exploitation. Vue de l'ASN, il y a longtemps qu'une centrale d'EDF n'avait pas présenté un tel niveau de performances d'exploitation. Y-a-t-il eu un effet lié à la fermeture programmée ? On peut penser que les équipes d'EDF ont été très motivées pour montrer à quel point la centrale est fiable et mériterait de rester en service* ». *Le Figaro*, 26 octobre 2018, page 28. Il ajoute : « La centrale de Belleville, en particulier, pose encore des problèmes de maintenance et sur la conduite de l'installation. »

¹⁴ Erné-Heintz V. (2014), « Penser le démantèlement d'une centrale nucléaire », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/le-demantelement-des-installations-nucleaires-civiles/>, pp.127-139 ; Erné-Heintz V. (2012), « Penser le risque résiduel : l'improbable catastrophe », *Risques, Etudes et Observations*, <http://www.riseo.cerdacc.uha.fr/>, n°3.

¹⁵ Par exemple en ce qui concerne les arrêts de production : https://www.haut-rhin.fr/sites/haut_rhin/files/POINT%204_CLIS%2027%20nov%202018_Niveaux%201%20et%20retours%20%27exp%C3%A9rience_EDF.pdf.

Nécessairement, le patrimoine se définit en premier lieu sous l'angle économique avec « *un renversement de l'ordre des priorités entre les impératifs de développement et la prise en compte des dangers et désagréments de l'industrie* »¹⁶. La priorité se résume au maintien de l'emploi face à une hypothétique menace d'accident. Au sujet de la Lorraine industrielle, Jean-Louis Tornatore¹⁷ souligne que la principale difficulté réside dans le fait que « *pour une partie des acteurs du conflit et des organisations ouvrières, le patrimoine, c'est d'abord l'activité sidérurgique elle-même, autrement dit un bien commun considérée comme un actif et revendiquée comme tel pour l'avenir du pays* »¹⁸. Comme la chimie au sud de Lyon, le nucléaire a transformé structurellement l'espace.

L'arrivée des « EDF » ont dopé le pouvoir d'achat local¹⁹ et créé une véritable dynamique économique car le lieu de vie coïncide avec le lieu de travail. En France, l'installation de centrales dans des zones faiblement peuplées²⁰ a inscrit ces territoires ruraux dans une nouvelle trajectoire avec un avenir. Teva Meyer souligne :

« L'irruption du nucléaire a très largement renversé cette tendance à Fessenheim. On compte aujourd'hui environ 690 agents permanents dans la centrale pour environ 1930 personnes vivant au sein d'un noyau familial où un membre travaille dans la centrale. Le taux de croissance démographique annuel moyen calculé entre le début de la construction de la centrale et sa mise en service est de plus de 10%, soit un des plus hauts taux du département. Entre les recensements de 1968 et 1982, Fessenheim passe de 896 à 2002 habitants [...] L'impact démographique de la centrale dans la commune de Fessenheim est incontestable. Les employés de la centrale et leurs familles représentent près de 23% des habitants de la commune »²¹

B. D'abord fermer ...

Ce temps évoque la question de la fermeture ou non du site. Cette épreuve est politique car elle se caractérise comme le temps des conflits avec « une polyphonie des voix »²² pour le maintien de l'activité mais aussi de l'identité du territoire. Les hésitations se conjuguent alors avec un éventuel déclin du territoire ; la disparition de l'usine entraînant un déclin économique auquel

¹⁶ Emmanuel Martinais. L'emprise du risque sur les espaces industriels. Valérie November, Marion Penelas, Pascal Viot. *Habiter les territoires à risques*, Presses polytechniques et universitaires Romandes, pp.101-119, 2011.

¹⁷ Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

¹⁸ Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

¹⁹ Teva Meyer relève : « *La technicité de l'industrie nucléaire influence le niveau de qualification des agents EDF à Fessenheim. Sur les 850 salariés permanents de la centrale, 35% sont des cadres, 60% des techniciens et agents de maîtrise contre moins de 4% d'agents d'exécution. À titre de comparaison, la part des cadres dans la population active française est de 17%. En dehors du niveau de qualification, la surreprésentation des agents de maîtrise par rapport aux agents d'exécution s'explique par les promotions octroyées aux salariés EDF de la centrale, embauchés en CDI pour 98% d'entre eux.* »<https://geoposvea.hypotheses.org/625>.

²⁰ C'est d'ailleurs une grande différence par rapport à l'Allemagne où les centrales se situent dans des zones à forte densité de population.

²¹ <https://geoposvea.hypotheses.org/567>.

²² Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

suppléerait une désertification avec la peur d'une friche industrielle, « *d'un paysage végété qui succède au noir manteau de prospérité économique* »²³. Le registre lexical lié à la menace de fermeture rejoint rapidement celui d'une menace sur les emplois, les commerces et les services publics, sur les pertes des ressources fiscales de la commune²⁴, sur la démographie. Cette première phase s'illustre assez aisément dans certaines zones métallurgique et sidérurgique ayant subi la désindustrialisation²⁵. A Fessenheim, l'éventualité de la fermeture a fait apparaître une angoisse chez les salariés, qui, portée par les syndicats, font valoir juridiquement ce préjudice : perte de son emploi, nécessité de déménager, vente de son bien immobilier avec parfois perte foncière voire perte de confiance²⁶ en l'avenir du nucléaire. Une cellule d'accompagnement des salariés des firmes sous-traitantes a également été mise en place²⁷.

*« Les sociétés usinières se retrouvent déstructurées, sans cohérence. [...] Chaque territoire cherche à retrouver du sens, une raison d'être et de faire »*²⁸.

Se référer à des expériences métallurgiques ou sidérurgiques est fécond. En l'espèce, la Lorraine sidérurgique²⁹ appartient à ce registre discursif inhérent aux représentations du monde ouvrier et de luttes syndicales³⁰ dans le bassin de Longwy-Villerupt : ainsi, pour cette « *Lorraine au cœur d'acier la lutte sort des usines et les instances syndicales en gardent la capacité d'animation* »³¹. Le regard, parfois nostalgique sur cette histoire passée – ce monde perdu – a fait l'objet d'une nombreuse littérature. Cette peur du vide se retrouvait dans les arguments développés par les militants d'une continuité de l'activité et qui se résumait dans la peur des impacts sur le territoire avec les effets socioéconomiques de l'arrêt des usines : perte de population, chômage, désindustrialisation³² et pauvreté.

« En moins de dix ans le paysage longovicien se transforme : le tissu urbain et industriel est mité par d'immenses friches que n'arrivent pas à recouvrir les nouvelles entreprises

²³ A. Rousseau, Op. cité.

²⁴ Les pertes fiscales sont estimées à 3.4 millions d'euros par an. <http://panoramapresse.haut-rhin.fr/imprimer-article/15017>.

²⁵ Pour le cas du textile : Mathias Valex. Rapport au temps et reconnaissance du passé dans les discours de presse locale et municipale : le cas de deux anciennes usines textiles de la région lyonnaise. Aurélie Lamy, Dominique Carré. Temps, temporalité(s) et dispositifs de médiation, L'Harmattan, pp.51-62, 2017, 978-2-343-12380-6.

²⁶ <https://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/les-salaries-d-edf-ont-le-blues-et-ne-croient-plus-dans-le-nucleaire-1361064.html>.

²⁷ Des emplois directs (850 salariés d'EDF et 250 salariés sous-traitants sur site) et des 1 000 emplois indirects.

²⁸ Cécile Combal. Le bâti comme identité, entre mémoire et oubli: étude croisée de deux anciennes sociétés usinières Péchiney.. La Revue Française d'Histoire Economique, 2015.

²⁹ Pierre Belleville (1963) rappelle qu'au début des années 60, vingt-sept usines emploient plus de 90 000 salariés et produit 65% de l'acier français : « *Les usines se sont installées dans les vallées, quelques fois l'une après l'autre, les cités ouvrières ont occupé le reste.* » (page 44).

³⁰ G. Noiriél, 1984

³¹ Du nom d'une radio libre installée dans la mairie de Longwy-Haut.

³² Bost F., 2011, « Désindustrialisation / délocalisations : les mots et les choses », *Géographies – Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, p. 112-124.

de la reconversion. A l'hyperconcentration des fonds de vallée fait place une absence remarquable, un vide visible à l'œil le moins informé.[...] quelque chose manque, qui était pour le moins leur raison d'être. Le choc de cette disparition programmée, le sentiment sans doute très tôt survenu d'une fin inéluctable, la conscience progressive que cette fin est la fin d'un monde »³³.

La perspective de la fermeture du site de Fessenheim s'est construite dans un contexte politique. Nous ne reviendrons pas sur ces aspects mais la question de la validité juridique de la décision a fait l'objet d'une instruction politico-judiciaire et de nombreux commentaires ont été rédigés. On voit bien ici l'ambiguïté des représentations conflictuelles³⁴ entre la dénonciation d'une menace et la célébration d'une industrie. Cette conflictualité entre les deux histoires est empreinte de fortes représentations symboliques collectives. « *Il y a de fait une pluralité de points de vue, de définitions, de termes, d'éléments pris en compte qui rendent cette question difficile et souvent confuse* »³⁵. Les énoncés mêlent des arguments techniques tout autant passionnels.

Si la décision de fermer fait suite à un accident, l'histoire environnementale se saisit d'une obligation de dépolluer une zone. Si la décision s'inscrit dans une logique de précaution, l'histoire environnementale reste ouverte : y aura-t-il des troubles futurs (dommages sanitaires ou environnementaux) ? La relation avec le temps est différente : dans le premier cas, il s'agit de réparer immédiatement, dans le présent ; dans le second, il naît un sentiment ambigu lié à l'héritage³⁶ transmis aux générations futures. Cette équivoque est d'autant plus forte concernant un site nucléaire en raison des déchets nucléaires et de l'absence d'une filière de recyclage. Cette difficulté se retrouve dans le cas d'un accident industriel : peut-on (doit-on) valoriser un passé industriel alors qu'il y a eu accident ? Comment restaurer un espace dégradé ? L'histoire environnementale pousserait à condamner le passé industriel et à passer à autre chose. Vite ... pour oublier ...

II. L'histoire à construire : donner du sens au démantèlement

³³ Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

³⁴ Trom D., « De la réfutation de l'effet Nimby considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », Revue française de science politique, 49-1, 1999, pp. 31-50.

³⁵ Leimdorfer, François. « Registres discursifs, pratiques langagières et sociologie », *Langage et société*, vol. 124, no. 2, 2008, pp. 5-14.

³⁶ Nathalie Simonnot, Daniel Siret. Héritage industriel et mémoire sensible : observations sur la constitution d'un "patrimoine sensoriel". L'homme et la société, L'harmattan, 2014, Le patrimoine industriel - Entre mémoire des lieux et marketing de la mémoire, pp.127-142.

Ici, il est question de démanteler : mais comment et quoi car la mémoire est un point de vue d'observation. Incontestablement, la centrale a façonné l'histoire du territoire et concouru à son identité³⁷ à la fois par son emprise sur le territoire et sur les représentations. Une des principales difficultés sera de définir le sens à donner à la reconversion car l'histoire sidérurgique et minière du Nord et de la Lorraine nous montre que la reconversion est parfois périlleuse. Faut-il démolir le site ? Dans la positive, cette décision participe à une volonté d'oublier, d'effacer au profit d'une nouvelle histoire. Dans la négative, la mémoire est confrontée à la trace vivante : le site est « mis en réserve » ou patrimonialisé.

A. Laisser une trace ... ou forcer l'oubli ?

Le démantèlement interroge le patrimoine industriel : que va-t-il rester ? Il y a deux stratégies possibles. La première est de patrimonialiser l'histoire industrielle. Le succès de la reconversion de la commune de Thaon-les-Vosges, illustre bien ce passage de la reconversion au redéveloppement territorial : les activités blanchisserie-teinturerie ont laissé place à une zone artisanale baptisée Inova 3000 mais avec une volonté de patrimonialiser le temps industriel passé via « *un circuit pédagogique recensant les éléments vernaculaires du patrimoine industriel thaonnais (cités, lavoirs, bibliothèque, écoles, crèche, usines, etc.) a été réalisé autour de panneaux explicatifs* »³⁸. Il en est de même pour le quartier de Billancourt qui a fait le choix de « mettre en récit » son héritage industriel automobile à travers le tourisme et l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire » : le choix d'une patrimonialisation obéit à une volonté de « *valoriser une séquence (temps révolu) passée de la vie sociale dans un but d'édification* »³⁹ même si un écoquartier a été construit sur les anciennes usines de Renault. Cécile Combal compare l'avenir d'un territoire après la fermeture de deux anciennes usines qui présente « *deux processus miroirs: celui d'une reconstruction par une mémoire omniprésente à l'Argentièrre-La Bessée et celui d'une reconstruction par l'oubli à Livet-et-Gavet* » : Si la seconde est restée en friche, la première a fait l'objet d'une véritable reconquête⁴⁰ de sens via un réaménagement du foncier avec construction d'habitations, de commerces :

³⁷ V. Girard. Avenir d'une identité industrielle et gestion du ou des risque(s), *Annales de la recherche urbaine*, 2004, 95, pp. 27-33 ; Emmanuel Martinais. L'emprise du risque sur les espaces industriels. Valérie November, Marion Penelas, Pascal Viot. *Habiter les territoires à risques*, Presses polytechniques et universitaires Romandes, pp.101-119, 2011.

³⁸ Simon Edelblutte, « Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine », *Géococonfluences*, 2014, mis en ligne le 2 décembre 2014.

³⁹ Elodie Salin. La banlieue chic de l'Ouest parisien :entre mémoire industrielle, nouvelles formes de tourisme portées par les habitants et récit de la modernité. Téoros, *Revue de Recherche en Tourisme*, 2015, 34 (1-2).

⁴⁰ J. Donze. L'Argentièrre-la-Bessée, de la reconversion au redéveloppement », *Hommes et Terres du Nord*, 2001, 1, pp. 39-45.

« La ville, défigurée par le départ de l'aluminium, retrouve un centre. Elle fait le choix d'implanter de nouvelles activités qui font la vie quotidienne d'un bourg. [...] Elle choisit aussi de faire un clin d'œil à son passé aluminé au travers de l'architecture "usinière" des nouveaux logements. [...] Les murs des bâtiments industriels sont agrémentés d'une fresque racontant l'histoire agricole, minière et industrielle de la commune. [...] Les rond-points, les places, les espaces verts et les trottoirs sont sollicités pour accueillir ces objets du souvenir. [...] Au travers de sa reconversion urbaine, l'Argentière-La Bessée devient toute entière un lieu de mémoire et d'histoire destiné tout aussi bien aux touristes qu'à sa population. »⁴¹.

La seconde stratégie est de supprimer la centrale, c'est abandonner l'idée d'un patrimoine industriel : plus de mémoire à raconter. Plus de trace, c'est oublier. Quelles archives, pour quelle mémoire : que restera-t-il⁴², au XXII^e siècle, du passé nucléaire de Fessenheim ? Nécessairement, des documents administratifs (autorisation d'établissement, rapports d'experts, archives d'EDF et de l'ASN). Mais sur le terrain ? Quel message sera transmis aux générations futures ? Laisser une trace, c'est évoquer un héritage qui prend parfois davantage la forme d'une dette (sols pollués, effets sanitaires). Cette empreinte (laissée ou volontairement supprimée) est un lien entre le passé et le futur ; elle est ce à quoi les générations futures vont se référer au passé. Aussi, elle n'est pas neutre et relève de la représentation symbolique. C'est pourquoi, on assiste souvent à la création de musées ou de parcours du patrimoine.

« Se développe rapidement une conception culturelle du patrimoine visant la reconnaissance et la connaissance d'une culture industrielle et ouvrière par la constitution de sources écrites et orales, la publication de témoignages ou de recueil de photographies, la réalisation d'expositions, des actions de sauvetage des archives des entreprises qui ferment, l'élaboration de projets de constitution raisonnée d'archives du monde du travail. »⁴³.

Ce droit à l'oubli est pourtant ambivalent. Penser le démantèlement fait croire qu'une fois détruite, l'usine laisse place à la nature. Une fois dépollué, l'espace change de destination et est réaffecté à un nouvel usage. Il est vrai que quelquefois l'oubli se révèle salvateur⁴⁴ : *« Le patrimoine industriel peut bien avoir à traverser une crise environnementale, mais elle ne serait finalement qu'une crise de croissance salutaire »⁴⁵*. Dans certaines circonstances, l'oubli est facteur d'apaisement. A Noyelles-Godault, dans le Nord de France, la fonderie de plomb (l'une des plus importantes d'Europe pendant les Trente Glorieuses) a été remplacée par des

⁴¹ Cécile Combal. Op cité..

⁴² Xavier Daumalin. Le patrimoine industriel des soudières Leblanc en Provence. *L'archéologie industrielle en France. Patrimoine technique, mémoire*, Paris : CILAC, 2017, pp.36-41.

⁴³ Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

⁴⁴ Eric Delassus. Les vertus de l'oubli. Association des Archivistes Français. L'élimination d'archives : une affaire économique, culturelle et psychologique, Oct 2013, Roubaix, France.

⁴⁵ Michel Letté. Op.cité.

entreprises de recyclage spécialisées dans le traitement des sols pollués par les métaux lourds et un espace biotique d'expérimentation des phytotechnologies. Cette nouvelle vie raconte une nouvelle histoire : celle d'une « *industrie désormais dédiée à la réparation des dégâts environnementaux* »⁴⁶. Dans d'autres cas, l'oubli peut être une menace face à d'éventuelles troubles sanitaires ou environnementaux futurs. Le démantèlement s'accompagne d'une nouvelle peur, d'une menace nouvelle, celle qui résulteraient des activités productives passées. A Fukushima au contraire, l'IRSN constate que le taux de retour des évacués dans les territoires évacués est assez faible⁴⁷. Le rapport au temps s'analyse à travers l'irréversibilité du dommage et interroge le lien des habitants avec le territoire.

L'enjeu autour des modalités du démantèlement est de développer une résilience au sein même du territoire pour retrouver une situation « normale ». Celle-ci dépend évidemment du type de trace laissé par l'histoire industrielle. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) définit trois stratégies : le confinement, le démantèlement immédiat ou « retour à l'herbe » ou le démantèlement différé. Le démantèlement progressif (ou différé) est une stratégie de l'attente qui a pour objectif de réduire la quantité de déchets dangereux à décontaminer. L'usine reste là. Le patrimoine industriel est assumé ... voire revendiqué car il se décline autour de l'idée qu'il vaut mieux attendre la baisse naturelle de la radioactivité de l'installation et, *de facto*, limiter les risques d'exposition liés à la manipulation des équipements. Mais attendre signifie-t-il avoir davantage de moyens humains et financiers dans le futur pour le démontage du site ? Le démantèlement immédiat⁴⁸ implique une disparition physique du site au profit d'une approche bucolique voire d'un espace sanctuarisé (si celui-ci est inhabitable ou inutilisable). Il obéit à une volonté de ne pas laisser de trace. Ce retour à l'herbe favorise la confusion des patrimoines (environnemental et industriel) et rend invisible l'histoire industrielle.

Le démantèlement s'accompagne parfois d'une réparation environnementale ou sanitaire (indemniser des victimes). En l'espèce, dans le cas de Seveso⁴⁹, il y a eu catastrophe industrielle avec des conséquences sanitaires et environnementales : lorsqu'à l'automne 1976, des travaux de décontamination sont menés, il est question de construire un incinérateur pour éliminer les déchets contaminés sur place. Ce projet fut rapidement abandonné au profit de leur enfouissement : ce geste cognitif s'appuie sur le vide avec « *une volonté affichée de regarder*

⁴⁶ Michel Letté. Op.cité.

⁴⁷ REF site IRSN

⁴⁸ La France suit les recommandations de l'AIEA en optant pour le démantèlement immédiat : « L'exploitant procède à son démantèlement dans un délai aussi court que possible » (article 127 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ; <https://www.legifrance.gouv.fr/>).

⁴⁹ Laura Centemeri. Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso. Le Gouvernement des catastrophes, Karthala, pp.217-249, 2013.

devant, d'arrêter de parler de dioxine. [...] de laisser le désastre derrière soi »⁵⁰. Cette absence de trace évite d'entrer dans le temps d'avant, de narrer le passé. En même temps, la zone est transformée en un bois urbain « le Bois des chênes » afin de donner une nouvelle image au site. Ce retour à la normale est, toutefois, contrariée quelques années plus tard par la recherche de traces via un « pont de la mémoire » avec d'une part, la création d'archives sur l'accident et d'autre part, un parcours de la mémoire dans le Bois des chênes avec des panneaux d'information disséminés dans le parc rappelant l'accident⁵¹ : la mémoire sera discrète ... mais visible :

*« Un processus de réparation guidé par une volonté d'oubli s'est heurté au fait que le présent de Séveso ne peut pas se passer d'un retour sur le désastre. Mais comment revenir sur le désastre, et pour quoi dire ? »*⁵².

Aux antipodes de Seveso, la centrale de Fessenheim relève d'un tout autre registre car c'est avant tout par la menace de sa dangerosité potentielle qu'elle interpelle : Fessenheim est la plus vieille des centrales. Elle attire l'œil pour cette raison. Aussi, Fessenheim ferme car elle *doit* fermer.

B. Vers une réconciliation des registres industriel et environnemental ?

Le démantèlement s'opère sur plusieurs années après que la mise à l'arrêt définitif ; mais pour accueillir de nouvelles activités, le site doit être déclassé⁵³ suite à des contrôles par l'ASN. La classification « retour à l'herbe » (ou « green field ») libère le terrain pour toute activité ultérieure ; celle de « brown field » permet une réutilisation industrielle assortie de restrictions d'usages (publiques ou industrielles). La réflexion sur le devenir de Fessenheim est aussi un moment de réconciliation autour d'un projet d'avenir⁵⁴ : cette communauté d'action où le site devient un bien commun à travers l'histoire que l'on cherche à raconter. Cette inscription dans

⁵⁰ Laura Centemeri. Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso. Le Gouvernement des catastrophes, Karthala, pp.217-249, 2013.

⁵¹ Laura Centemeri. Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso. Le Gouvernement des catastrophes, Karthala, pp.217-249, 2013 ; Laura Centemeri, « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », Annales HSS, n.1, 2011, pp. 213-240.

⁵² Laura Centemeri. Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso. Le Gouvernement des catastrophes, Karthala, pp.217-249, 2013.

⁵³ En 2011 une ancienne usine de fabrication de combustible nucléaire à Annecy a pu être reconvertie, après démantèlement, en une centrale biomasse pour le chauffage urbain. De même, le centre CEA de recherche de Grenoble est en voie de reconversion vers des activités de recherche technologique après démantèlement de ses installations nucléaires. Source : <http://www.sfen.org/energie-nucleaire/ca-marche/demantelement>.

⁵⁴ Grandclément A., 2014, « Pôles de compétitivité : les systèmes productifs recomposés par les réseaux d'innovation », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 54 / 1-2 | 2014.

le temps s'analyse comme le résultat d'une appropriation collective d'un passé industriel car

« L'usine à peine fermée, le quotidien se tourne ensuite immédiatement vers l'avenir : l'évocation du passé renvoie à un souvenir déconnecté du présent dans un relatif lissage de la conflictualité, une optique de préservation de l'intérêt collectif territorial et de prolongement du discours politique local »⁵⁵.

Reprenons l'exemple des histoires industrielles en Lorraine :

« L'épreuve esthétique correspond au temps de la reconversion économique pour recomposer et redéfinir un territoire, lui donner un sens. Cette étape n'est pas toujours aisée à surmonter car il existe des reconversions difficiles voire avortées. Aujourd'hui correspond à un climat morose empreint de désenchantement auquel contribuent certainement les résultats en demi-teinte. [...]Le scandale récent des fermetures des usines Daewoo, installées dans le bassin du fer sinistré grâce à d'énormes subventions publiques, est devenu malheureusement emblématique de la difficile reconversion économique »⁵⁶.

En réalité, toutes les friches industrielles ne sont pas toujours valorisées ... valorisables. Il y a une difficulté plus ou moins grande à donner du sens à la mutation d'un site.

« La cuve couchée sur le côté et restée intacte d'un haut fourneau. À ce jour, elle est toujours là, soulignant d'une présence dérangement ou énigmatique le vide d'une vallée en friche, en mal de réhabilitation. Baptisée « haut fourneau couché », ce vestige est jalousement préservé par l'association de défense du patrimoine local, Patrimoine du Pays de Longwy. [...]Tout se passe comme si personne n'osait prendre la responsabilité d'un ultime geste de nettoyage qui consumerait la politique de la table rase »⁵⁷.

Ainsi, depuis douze ans⁵⁸, l'ancienne brasserie Schutzenberger, au centre de Schiltigheim, attend toujours sa reconversion : malgré l'inscription aux monuments historiques en 2008, les bâtiments se fissurent. Certes, la difficulté à donner du sens au passé industriel s'analyse au travers des projets très disparates : valorisation d'un patrimoine brassicole via l'installation d'une micro brasserie, d'un institut de biérogologie et d'un pôle de formation autour de la bière ou alors mutation en faveur d'un espace de loisirs voire d'appartements ? Mais, cette difficulté à envisager la reconversion du site relate l'ambiguïté à « vivre après », à faire revivre un territoire. Construire la mémoire du passé industriel, c'est faire le tri entre ce qui reste et ce qui doit être détruit (oublié).

⁵⁵ Valex 2017

⁵⁶ Jean-Louis Tornatore. Op. cité..

⁵⁷ Jean-Louis Tornatore. Op. cité.

⁵⁸ Après sa liquidation judiciaire en 2006, l'actionnaire principale avait tenté de relancer la production brassicole mais, suite à son décès, aucune activité en résulta.

« *Le propre de la mémoire est d'être sélective, nous ne retenons du passé que ce qui nous permet de nous projeter dans l'avenir [...] Oublier n'est pas nécessairement détruire mais mettre en réserve nos souvenirs [...] le rendre disponible* »⁵⁹.

Mathieu Valex (2017) souligne le rapport au temps à travers deux usines, pourtant de même type mais la différence de traitement mémoriel explique les deux trajectoires différentes :

« *La Rhodiaceta a en effet été démolie – du moins ces bâtiments principaux – et en grande partie oubliée – peu de discours peuvent être identifiés autour et sur l'usine ; tandis que la Tase jouit d'une visibilité locale, tant sur le bâti (valorisations patrimoniales) que sur le plan des discours (institutionnels, associatifs et médiatiques) [...] par l'intermédiaire d'un projet urbain qui provoque un remaniement de souvenirs. Et c'est la menace de l'oubli – dans le cadre des débats locaux sur le devenir du site – qui devient l'élément déclencheur des revendications patrimoniales* ».

Le basculement des arguments utilisés par les différentes parties vers une nouvelle trajectoire semble incontestablement fragilisé par la difficulté à penser le devenir des déchets nucléaires. Les hésitations sur les techniques à employer se conjuguent avec les incertitudes sur les coûts. Ici, la conception de la sûreté s'envisage autour du principe du confinement. Le danger serait enfermé dans une enceinte ou un site de stockage. En somme, l'histoire environnementale ne s'éteint pas à Fessenheim : car si la fermeture de la centrale supprime la menace d'un accident, elle en fait apparaître une nouvelle, celle des déchets. Il semblerait que l'histoire industrielle nucléaire a cette particularité de reposer la question du temps : plus difficile qu'un site métallurgique ou sidérurgique, l'histoire environnementale se reconstruit et raconte une nouvelle histoire⁶⁰. C'est pourquoi, le démantèlement appelle une approche globale. Mais là aussi, les stratégies discursives peuvent troubler le débat : concernant les déchets, il est important de différencier les déchets les plus nocifs des déchets de très faible activité : les premiers renvoient à la problématique de Cigéo alors que les seconds, beaucoup plus nombreux, posent la question de leurs lieux de retraitement. C'est tout le débat autour du seuil de libération dont l'interprétation diffère selon les pays. Ces questions liées aux modalités de traitement et aux filières (de recyclage ?) peuvent s'analyser comme ces vieilleries l'on met à l'écart, au fin fond du grenier, comme pour oublier « *ce qui encombre notre mémoire mais qui peut toujours être convoqué* »⁶¹. Cette nouvelle histoire environnementale liée à celle des déchets laisse une trace indélébile ... comme un fardeau pour la génération actuelle et future.

« *L'industrie ou la production n'était pas le problème, mais la décision de cesser leurs activités jusqu'alors pourvoyeuses d'avenir, de développement local et de richesses.*

⁵⁹ Eric Delassus. Op. cité..

⁶⁰ Dominique Da Costa, Traces, travail de mémoire et éducation. De la constitution d'un patrimoine culturel dans le bassin sidérurgique de Longwy, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Nancy 2, 2001.

⁶¹ Eric Delassus. Op. cité.

Vingt ans plus tard, le danger venait désormais du site lui-même, ou du moins ce qu'il en restait ; des friches, des eaux et des sols contaminés, des pollutions accumulées durant plusieurs décennies de productivisme. Les milieux saturés comme les infrastructures abandonnées pouvaient désormais libérer dans l'environnement leurs poisons autrefois confinés ou seulement ignorés ... [...] ... Les friches industrielles et leur reconversion, leur réaffectation ou leur réhabilitation révèle de façon brutale les problèmes environnementaux et sanitaires jusqu'alors mis à distance »⁶².

Une reconversion constitue indéniablement une mutation : il s'agit de penser un après-nucléaire pour Fessenheim. Sera-t-il le berceau de la transition énergétique ou un parc d'attraction ? La reconversion s'ajuste à l'histoire locale tout en suggérant une volonté d'édifier un avenir respectueux de l'environnement. Ce projet favorise la réconciliation d'antagonismes et de conflits⁶³ autour du passé nucléaire de Fessenheim, conflits qui animaient les débats autour de la fermeture du site. Ici, la mémoire se construit autour d'un projet pour dépasser et apaiser les luttes. Ainsi, le choix des mots est significatif : « *Ne pas parler de « fermeture ». Mais d'« avenir du territoire [...] Faire du territoire un modèle »*⁶⁴. Reconvertir un site, c'est permettre une régénération socioéconomique qui passe parfois par la valorisation du passé industriel et/ou des potentialités locales. A ce titre, le site de Fessenheim se veut être un terrain d'expérimentation. En l'espèce, cette reconversion s'effectue dans le cadre d'une coopération franco-allemande via la création, dès janvier 2018, d'un comité de pilotage (COPIL) dont les différents projets s'articulent autour de quatre axes : un développement économique, une transition énergétique et des innovations (création d'un pôle Energies renouvelables, d'un hub d'innovation sur les énergies bas-carbone, d'un centre de démantèlement des pièces métalliques des centrales nucléaires et d'un institut de recherche dédié, un campus européen pour la recherche, une unité de production de panneaux solaires⁶⁵) et une amélioration des dessertes en facilitant les mobilités transfrontalières (une ligne ferroviaire entre Colmar et Fribourg, une jonction entre l'A35 alsacienne et l'A5 allemande pour desservir la future zone économique, renforcement du port rhénan de Colmar). Les débats autour du « projet d'avenir du territoire » baptisé EcoRhena⁶⁶ sont loin d'être clos.

⁶² Michel Letté. Op.cité.

⁶³ Martinais, E. (1996). Gestion du risque industriel et conflits territoriaux. Le cas de Saint-Fons, commune de l'agglomération lyonnaise, Revue de Géographie de Lyon, 71, 1, 31-44.

⁶⁴ <https://www.la-croix.com/France/reconversion-Fessenheim-precise-2019-02-01-1200999526>.

⁶⁵ Avec un appel d'offres dédié au Haut-Rhin pour développer 300 MW d'installations solaires photovoltaïques vient d'être officiellement lancé par François de Rugy, ministre en charge de l'énergie. Limité aux projets situés dans le département du Haut-Rhin, cet appel d'offres permettra de développer 200 MW de centrales solaires au sol, 75 MW de grandes installations solaires sur toiture (bâtiment, hangar, serre, ombrière de parking) et 25 MW de petites centrales PV en toiture. Un bonus environnemental sera attribué aux centrales PV au sol implantées sur des terrains dégradés.

⁶⁶ <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/Actualites/Environnement/Energie/Signature-du-projet-d-avenir-du-territoire-de-Fessenheim-par-Francois-de-Rugy-et-Emmanuelle-Wargon#>.

Conclusion

La question du devenir du site se veut conciliante pour rendre compatible l'économique, le social et l'environnemental. Cette dynamique peut faire converger des impératifs concurrentiels voire réconcilier des contraintes. Penser l'avenir, c'est effacer la peur d'un monde perdu. Nonobstant, pour les déchets, c'est l'irruption du temps dans le registre des représentations qui complexifie la réconciliation des histoires industrielle et environnementale. Est-elle définitivement antagoniste pour le nucléaire ? Est-il impossible de penser un patrimoine commun apaisé hors des discours conflictuels et au nom d'un intérêt collectif territorial⁶⁷ ?

La reconversion du site est une aubaine pour répondre aux impératifs du développement durable. Par ailleurs, elle est aussi une façon de penser le temps et de donner un sens nouveau au territoire. Elle contient une fonction apaisante et réconciliatrice de conflits passés⁶⁸. C'est la raison pour laquelle, les négociations en cours au sujet du devenir du territoire s'avèrent importantes et dépassent la simple approche technique. Le démantèlement interroge l'avenir sur lequel bâtir la mémoire : faut-il oublier et passer à autre chose en faisant table rase du passé nucléaire ou patrimonialiser⁶⁹ un passé industriel ? Et de conclure avec Simon Edelblutte :

« Faire venir de nouvelles activités intégrées aux nouveaux systèmes productifs doit donc s'effectuer en parallèle avec le traitement et la valorisation des héritages, sous peine de n'être qu'un pansément dérisoire sur une profonde cicatrice industrielle »⁷⁰.

⁶⁷ Noyer et Raoul 2011

⁶⁸ Maria Gravari-Barbas et Vincent Veschambre (dir.), « Patrimoine et environnement. Les territoires du conflit », Norois, 185, 2000.

⁶⁹ Guy Di Méo. Processus de patrimonialisation et construction des territoires. *Colloque "Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser"*, Sep 2007, Poitiers-Châtelleraut, France. Geste éditions, pp.87-109, 2008.

⁷⁰ Simon Edelblutte, « Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine », *Géococonfluences*, 2014, mis en ligne le 2 décembre 2014.